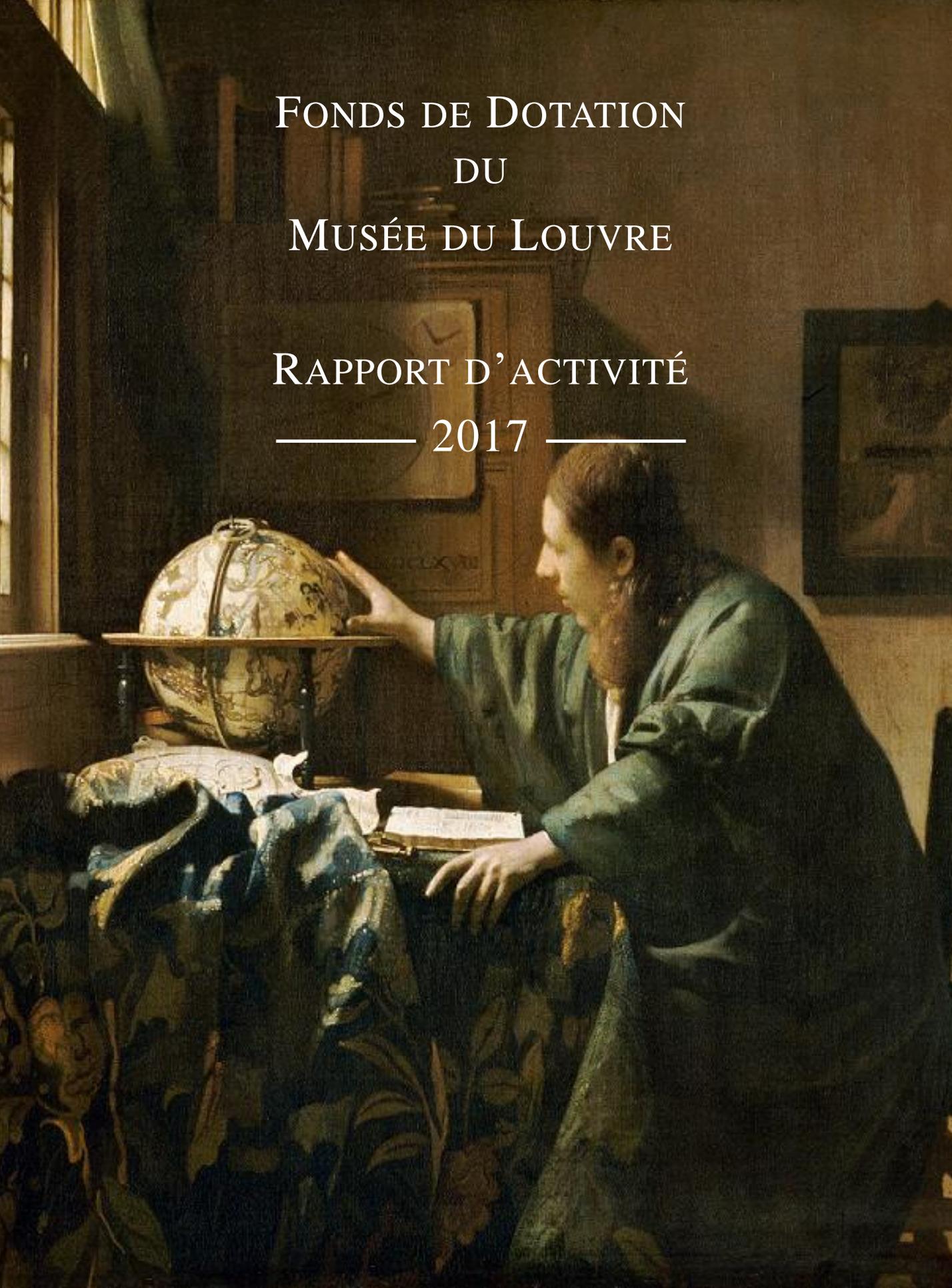


FONDS DE DOTATION  
DU  
MUSÉE DU LOUVRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
—— 2017 ——





- Présentation du Fonds de dotation du Louvre p 3
- Nouveaux dons intégrés à la dotation p 4
- Gestion financière du portefeuille p 5
- Versement des produits financiers au musée du Louvre p 8
- Gouvernance du Fonds de dotation p 9
- Résultat de l'exercice et frais de fonctionnement p 10

# Fonds de dotation du musée du Louvre

## Présentation

Le Fonds de dotation du Louvre a pour objet de capitaliser des dons et legs, ainsi que les produits issus de la licence de marque du Louvre-Abou Dhabi afin de contribuer, à travers la redistribution des produits financiers, au financement des actions d'intérêt général du musée du Louvre. Le Fonds de dotation constitue ainsi une source stable de financement à long terme du musée.

Les actions d'intérêt général éligibles au financement du Fonds de dotation sont décidées par le conseil d'administration du musée. Ces projets d'intérêt général visent à restaurer, étudier, enrichir et présenter dans les meilleures conditions les œuvres des collections nationales, à faciliter l'accès à la culture pour tous, tant au sein du musée qu'en région, ou encore à restaurer et valoriser le palais du Louvre et le jardin des Tuileries.

Le capital du Fonds de dotation ne peut être consommé, ce qui confère au Fonds de dotation du Louvre un horizon d'investissement de très long terme.

Le Fonds s'inscrit donc dans une logique de solidarité intergénérationnelle qui répond :

- aux attentes des philanthropes désireux d'associer durablement leur nom aux projets du musée en instituant un outil vertueux et durable de capitalisation des dons,
- aux besoins du musée qui trouve, à travers ce mécanisme, une ressource financière pérenne pour soutenir son développement et ses activités dans les années à venir.



# Nouveaux dons intégrés à la dotation

La générosité des mécènes privés, tant particuliers qu'entreprises, est un élément central du développement à long terme du Fonds de dotation du Louvre, aux côtés des sommes issues du partenariat entre le musée du Louvre et les Emirats arabes unis pour la création du Louvre Abu Dhabi. La générosité de mécènes désirant accompagner dans la durée le musée du Louvre et inscrire leur action dans la pérennité permettra au Fonds de dotation de devenir progressivement une source de financement majeure pour le musée du Louvre.

En 2017, huit mécènes ont soutenu le Fonds de dotation du Louvre, augmentant ainsi la dotation du fonds. Parmi ces huit mécènes, deux d'entre eux ont soutenu pour la première fois le Fonds de dotation. Ces nouveaux mécènes sont Mme Susan D. Diskin, Ph.D. et Mme Isabelle Wormser.

Au total, les sommes collectées auprès de mécènes, tant français qu'internationaux, atteignent le montant de 1 936 184 €.

### *Dons reçus en 2017*

- Nippon Television Holding (1,01 mn € versés le 10 juillet)
- Dr Elahé Omidyar Mir-Djalali / Roshan Cultural Heritage Institute (453 378 € versés le 16 août)
- Mme Susan D. Diskin, Ph.D. (148 418 € versés le 15 novembre)
- M. Frédéric Jousset (125 000 € versés le 21 novembre)
- Métropole Gestion (125 000 € versés le 16 février)
- Mme et M. Laure et Igor de Maack (30 000 € versés le 12 septembre)
- Foncière Atland REIM (24 000 € versés le 12 avril)
- Atland SAS (16 000 € versés le 12 avril)
- Mme Isabelle Wormser (3 000 € versés le 8 décembre)

# Gestion financière du portefeuille

Le Fonds de dotation du Louvre, dont la dotation n'est pas consommable, a un horizon d'investissement théoriquement infini. Son conseil d'administration définit librement la politique d'investissement la mieux adaptée aux objectifs de distribution ainsi qu'à l'horizon d'investissement du fonds.

L'objectif de la politique d'investissement mise en œuvre par le fonds est de préserver la valeur réelle du capital dans la durée, tout en reversant une part des revenus financiers au musée du Louvre. Ceci implique de dégager une performance financière annuelle proche de 5% sur un cycle de marché. Il est important de noter que ce rendement attendu de 5% par an est une moyenne à long terme s'entendant sur un cycle économique ; d'une année sur l'autre, le rendement obtenu peut être supérieur ou inférieur à cette moyenne.



Le portefeuille est investi en fonds externes, selon une approche dite de « multigestion ». Ainsi, le portefeuille du Fonds de dotation du Louvre est constitué de fonds d'investissement exposés à différentes classes d'actifs et sélectionnés en raison de la qualité et de la robustesse de leur gestion.

L'année 2017 aura été globalement haussière pour l'ensemble des marchés financiers, portés par une croissance économique dans la majorité des zones du globe.

Les performances des principaux marchés actions ont été assez disparates : les actions américaines affichaient une performance de +6,2% (en euros) sur l'année, les actions européennes terminaient l'année à +11,7% alors que les actions des pays émergents atteignaient +20,4%. Les obligations gouvernementales européennes de maturité 3-5 ans n'obtenaient au contraire qu'une performance de +0,14%.

Compte-tenu de la forte hausse des bourses depuis 9 ans, la probabilité d'un retournement des marchés dans les années à venir augmente, nous incitant à réduire le risque en portefeuille.



En 2017, la performance du portefeuille s'établit à +6,62%. Depuis la mise en place de la gestion financière, la performance annualisée du fonds est de +6,49%. Cette performance de long terme est supérieure à l'objectif de rendement qui a été fixé à l'origine.

Au 29 décembre 2017, **la valeur de marché du portefeuille s'élève à 194,5 millions d'euros**, en hausse de près de 8 millions d'euros par rapport à la fin de l'exercice précédent. Cet accroissement correspond à 1,9 millions d'euros de dons et 12,3 millions d'euros d'appréciation financière à laquelle il convient de soustraire les frais de fonctionnement du fonds (586 842 €) et les versements du Fonds de dotation au musée du Louvre (6,2 millions d'euros).

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Performance financière	- 0,80 %	+12,5 %	+6,37 %	+9,56%	+3,42%	+7,41%	+6,62%

Notre allocation en actions a été pilotée de manière active au cour de l'année, oscillant entre 45% et 57%.

Nous avons déployé une approche d'investissement responsable au sein du portefeuille, combinant des exclusions sectorielles et une stratégie d'impact investing dans les domaines de l'éducation et des métiers d'art.



#### Composition du portefeuille du Fonds de dotation du Louvre au 29 décembre 2017

Classes d'actifs	Sous-classes d'actifs	Poids
<b>Actions</b>		<b>47,9%</b>
	<i>Actions des Pays Développés</i>	<i>34,4%</i>
	<i>Actions des Pays Emergents</i>	<i>9,9%</i>
	<i>Actions Sectorielles Internationales</i>	<i>3,6%</i>
	<i>Actions non cotées (Infrastructures et PE)</i>	<i>3,9%</i>
<b>Obligations</b>		<b>27,1%</b>
	<i>Obligataire Souverain et Crédit Investment Grade</i>	<i>10,9%</i>
	<i>Obligations des Pays Emergents</i>	<i>10,8%</i>
	<i>Obligations climatiques</i>	<i>5,3%</i>
<b>Performance absolue</b>	<i>(Fonds UCITS)</i>	<b>20,1%</b>
<b>Options listées</b>	<i>(à des fins de couverture)</i>	<b>0,3%</b>
<b>Monétaire</b>	<i>Monétaire et liquidités</i>	<b>0,8%</b>

# Versement des produits financiers au musée

### *Versement des produits financiers de la dotation principale*

La **dotation principale** est constituée des paiements de la licence de marque, versés par le Louvre Abou Dhabi.

Comme cela avait été prévu de longue date, le Fonds de dotation a versé 6 millions d'euros prélevés sur les revenus de la dotation principale. Cette somme a été utilisée afin de soutenir le projet Pyramide, correspondant au réaménagement des espaces d'accueil du publique.

Une somme similaire sera versée en 2018, qui sera affectée aux grands projets d'investissement du Louvre.



### *Versement des produits financiers des fonds dédiés de mécènes*

Le **Fonds Elahé Omidyar Mir-Djalali**, dédié à la culture perse, a versé 103 000 €, permettant de soutenir différents projets de recherche scientifique mais aussi un projet très ambitieux de médiation culturelle (la reconstitution en 3D du palais de Darius le Grand) ou encore des visites des collections dédiées au public éloigné de la culture.

Le **Fonds Sue Mengers** – dédié aux restaurations d'œuvres d'art – a versé 90 000 € pour la restauration d'un ensemble d'objets égyptiens comprenant plusieurs sarcophages en bois polychrome ainsi que des stèles du Sérapéum de Saqqarah.

Enfin, le **Fonds Frédéric Jousset**, dont l'objectif est de soutenir les projets pédagogiques et sociaux du musée du Louvre, a versé 10 000 € afin de rendre possible l'organisation de projets culturels dans les prisons de l'Île de France, au cours de l'été 2017.

## Gouvernance du Fonds de dotation

Le **conseil d'administration** du Fonds de dotation est paritaire : le musée du Louvre y est représenté à travers son Président-directeur, Jean-Luc Martinez, ainsi que son Administrateur général et son Directeur juridique et financier, Marion Oechsli (nommée en mai 2016 en remplacement de Pascal Perrault). Trois personnalités qualifiées, externes au musée, sont aussi présentes au sein de cette instance.

Le conseil d'administration s'est réuni trois fois (mars, juin et décembre).

Le **comité d'investissement** est composé de cinq experts de la gestion financière, nommés par le conseil d'administration. Il est présidé par Ramon de Oliveira. Son rôle est de formuler des recommandations au conseil d'administration quant à la politique d'investissement à mettre en œuvre.

Le comité d'investissement s'est réuni cinq fois en 2017.

Le **directeur général** du Fonds de dotation, Philippe Gaboriau, est en charge de la gestion financière et du fonctionnement opérationnel du Fonds de dotation.



## Fonds de dotation du musée du Louvre

# Résultat de l'exercice et frais de fonctionnement

Le résultat net de l'exercice est de -38 435 euros.

En plus de ce résultat net, il convient de prendre en compte le montant des plus-values latentes au 29 décembre 2017, qui est de 7 853 935 euros. Ces plus-values latentes n'entrent pas dans le résultat de l'année, conformément aux règles comptables en vigueur.

Le budget 2017 voté par le conseil d'administration du Fonds de dotation pour couvrir les frais de fonctionnement était de 640 700 euros. Les dépenses réelles de fonctionnement pour l'exercice 2017 sont de 586 842 euros (soit un coût de fonctionnement de 0,30 %).

Les comptes annuels du Fonds de dotation du musée du Louvre sont certifiés chaque année par un commissaire aux comptes, KPMG.



LE MUSÉE DU LOUVRE  
FONDÉ LE 16 SEPTEMBRE 1792  
PAR DÉCRET DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE  
A ÉTÉ OUVERT LE 10 AOUT 1793  
EN EXÉCUTION D'UN DÉCRET RENDU PAR LA CONVENTION NATIONALE

GALERIE D'APOLLON



LOUVRE

*fonds de dotation*

*Le Fonds de dotation du Louvre remercie ses mécènes*

**Mme Susan D. Diskin, Ph.D.**

**Blum-Kovler Foundation / Judy et Peter Kovler**

**Groupe Atland**

**Mme et M. Laure et Igor de Maack**

**Métropole Gestion**

**Christian Dior Couture**

**Louis Vuitton Malletier**

**Mme Sue Mengers**

**Nippon Television Holdings**

**M. Frédéric Jousset**

**Dr Elahe Omidyar Mir-Djalali**

[www.louvre.fr/fonds-de-dotation](http://www.louvre.fr/fonds-de-dotation)

[fondsdedotation@louvre.fr](mailto:fondsdedotation@louvre.fr)

01 40 20 84 41